BULLETIN D' INFORMATION SUR LA GESTION DE LA GRANDE CARIÇAIE

No 17, DECEMBRE 1989

JOURNAL des GRÈVES

DU MARAIS A LA VIGNE

De tous temps les marais ont été source de litière; et particulièrement, dès leur naissance, les prairies de la rive sud du Lac de Neuchâtel. Depuis l'après-guerre pourtant, les modifications structurelles et économiques du secteur agricole ont eu raison de la fenaison des parcelles de laiche, peu rentables et difficiles à exploiter avec les nouvelles machines. En plus, le rétrécissement spectaculaire des zones humides a conduit à de sévères contraintes quant à la période de fauchage : le maintien d'espèces rares ou menacées passe par le respect de la période de reproduction. Ainsi le fauchage n'est en général pas acceptable avant la mi-août; c'est souvent bien tard pour prendre le risque de sécher de la litière.

Cet abandon intervient au moment même où l'entretien s'avère plus nécessaire : dans un univers aussi bien réglé que le paysage helvétique, on peut difficilement laisser le niveau du lac évoluer à son gré et inonder la zone riveraine. Le risque d'embroussaillement s'accroît dans ces prairies plus sèches, rendant l'intervention inévitable.

Dès le début de son activité, notre groupe a mis sur pied, élément par élément, la chaîne du fauchage des marais: programme à long terme d'où découlent les plans annuels, délimitation et implantation des parcelles, fauchage proprement dit, évacuation de la litière par des cheminements difficiles, transport chez l'utilisateur, surveillance des effets sur la flore et la faune. Les pièces de ce puzzle se sont assemblées par tâtonnement au cours des années; désormais, un système cohérent est à l'épreuve et fonctionne à satisfaction depuis 6 ans. En plus des contraintes techniques, il fallait veiller qu'à chaque étape, et tout particulièrement celle de la destination finale, l'éthique de la conservation de la nature soit garantie.

Sur les chemins des grèves, abandonnés depuis 30 ans et plus, les fossés se sont bouchés, les chaussées défoncées et les clairières envahies de broussailles. Les allées et venues sont maintenant celles des promeneurs. Une activité est revenue, surtout hivernale; des tronçons d'accès ont été restaurés, des places de dépôt aménagées. Si le but n'est plus l'économie agricole, l'intervention, encore qu'avec des moyens plus modernes, est de même nature.

MAURICE ROLLIER,
GROUPE D'ETUDE ET DE GESTION

Vu D'en-Haut

FENAISON DANS LA CARIÇAIE

CHEYRES LE 6 MARS 1989, 12 h. 04

Echelle env. 1:4'000

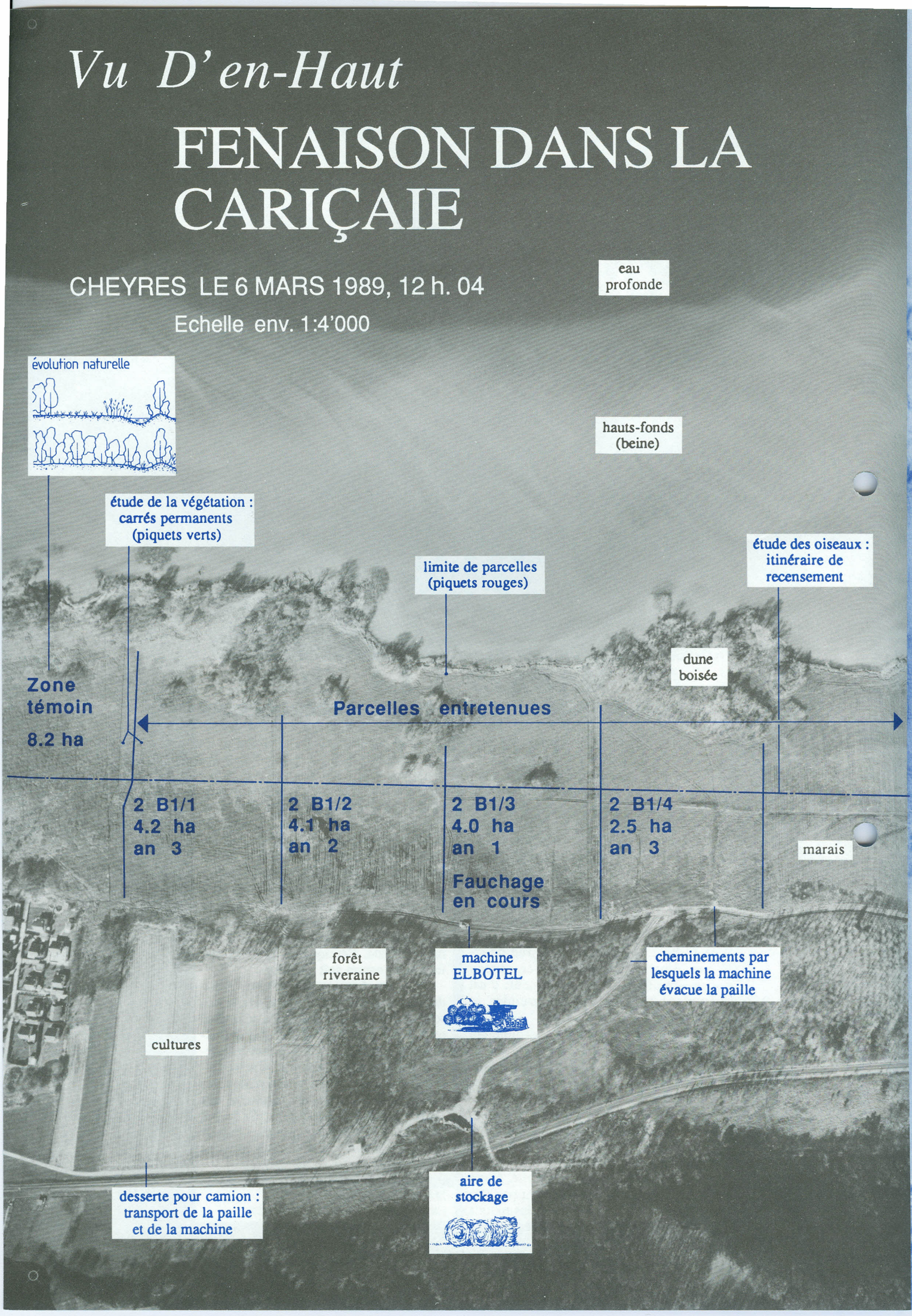

Plans d'entretien

Les marais produisent de 5 à plus de 15 tonnes de végétation par hectare et par an. La litière s'accumule; elle exhausse le sol et le fertilise. Le marais s'assèche et finalement il se boise. Avec lui, disparaissent des communautés vivantes devenues rares en Suisse.

Le fauchage systématique permet de freiner ce processus naturel, dit d'atterrissement, que la régularisation des eaux du lac et leur eutrophisation favorisent.

Dès 1982, le GEG a préparé un plan d'entretien pour les 550 ha de marais propriété des cantons de Vaud et de Fribourg. A l'exception des roselières lacustres trop sensibles, et de 40 ha de zones témoins, tout doit être fauché. Le programme général prévoit la fauche anuelle de 150 ha par parcelles non contiguës de 2 à 4 ha. Chaque parcelle doit être fauchée une fois tous les 3 ans. Le rythme triennal est la résultante de contraintes à la fois biologiques, techniques et financières.

Afin de ne pas compromettre le cycle biologique des espèces, l'entretien se fait entre septembre et mars. Afin de ménager dans chaque secteur suffisamment de place pour la reproduction de la faune, le fauchage est limité à un tiers au plus de la surface. Car, vu la croissance tardive de la végétation palustre, les zones fauchées durant l'hiver sont inhospitalières.

Le rythme général d'entretien n'est pas encore réalisé partout, puisqu'on ne fauche en moyenne qu'une centaine d'ha/an. Ainsi Elbotel n'en est qu'à 90 ha/an au lieu de 110 et surtout, les agriculteurs ne fauchent qu'une petite partie des 40 ha/an qui leur sont réservés.

Néanmoins, depuis 1982, un entretien efficace des marais s'est mis en place et ses premiers résultats sont encourageants (cf Journal des Grèves No 15 : Surveillance scientifique).

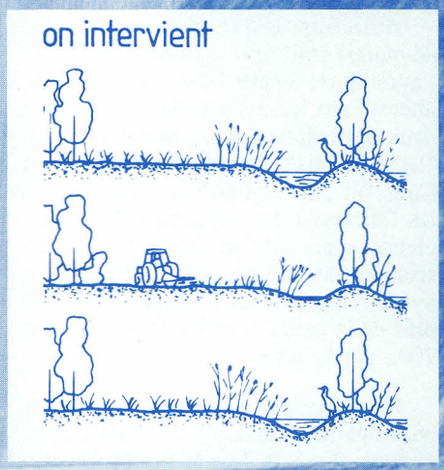

Surveillance technique

Le fauchage a été confié à Eltel SA par contrat jusqu'en 1991. L'entreprise reçoit Fr. 2'500.-/ha pour 90 ha/an. De plus, certaines parcelles exploitées par les agriculteurs sont subventionnées à raison de Fr. 700.-/ha. Les parcelles sont piquetées et les surfaces mesurées au théodolite après fauchage.

Tous les travaux d'entretien sont reportés chaque année sur un nouveau plan dit "des travaux effectués". Il constitue, avec des fiches établies pour chaque parcelle, la mémoire de l'entretien. La productivité du milieu peut être suivie en se basant sur le nombre de balles récoltées.

Les roselières et les cariçaies les plus humides sont fauchées par une machine sur chenilles. Construite sur mesure en 1983 par l'atelier Bovet de Démoret, Elbotel est faite d'un assemblage d'éléments repris d'autres machines. Elle a pour principal avantage de réunir sur un même véhicule et en une seule opération la fauche, le bottelage et le transport de la litière. Une personne suffit à assurer tout le travail.

Propriété de l'entreprise Eltel SA de Cronay, Elbotel a été améliorée par étapes : cabine isolée du bruit et de la poussière de roseau; ajout de barres de coupes verticales sur les côtés du peigne, enrouleuse adaptée au roseau, utilisation d'huiles biodégradables.

Travaillant 6 mois d'affilée dans des conditions très dures, elle exige un entretien soutenu et ses frais d'exploitation sont élevés (20% par an). Mais elle a maintenant fait ses preuves partout et dans toutes les situations. Ni la glace ni l'inondation du marais ne l'arrêtent, seule la neige rend le fauchage impossible.

Réparti sur ses larges chenilles, son poids de 17 tonnes (22 t. à pleine charge) donne une pression de 200 g/cm2 qui est supportable pour les sables des bords du Lac de Neuchâtel. Le châssis pivotant permet de limiter les manoeuvres. Seuls les cheminements d'évacuation de la paille se marquent durablement. Mais, grâce à sa capacité de stockage, le nombre des déchargements est faible, de 2 à 3 par ha. Dans quelques courbes sur sol vaseux, le terrain a été défoncé; il a fallu le renforcer par un plagelage en bois.

ELBOTEL

Fauchage :
Peigne large de 5,7m. Hauteur de coupe réglable. Vitesse faible (1 à 2 km/h.). Avancement : 0,5 à 1 ha/jour.

Bottelage :
Balles cylindriques de Ø 1,5 m et 1,2 m de haut, pesant de 150 à 300 kg suivant le type de litière et son humidité.

Transport dans le marais :
Balles stockées sur les passerelles latérales (maximum 22). Grue de déchargement à l'arrière. Les aires de chargement, accessibles aux camions, sont aménagées en limite des zones naturelles. La distance de transport excède par endroits 1 km.

Transport et Utilisations

Prise en charge sur les aires de stockage, la litière est gratuite. Mais c'est Eltel qui assure l'essentiel des livraisons à cause de l'équipement nécessaire à la manipulation des balles. La semi-remorque peut charger 32 balles, soit 7 à 8 tonnes de paille. Seul le transport est facturé.

Roseaux et laiches servent à 95% au paillage, surtout dans les vignes. En étendant en automne une couche de paille sur les sols nus, on prévient leur érosion par ruissellement et l'on réduit de 50 à 80% leur évaporation. Une fois fusée, cette matière constitue un apport précieux de matière organique non traitée et pauvre en fertilisants. Ce qui améliore l'équilibre de ces sols très enrichis.

Les balles se déroulent facilement : chacune forme un tapis épais de 5 à 10 cm, large de 1,2 m par 40 m de long. Chaque année, quelques centaines de balles servent aussi à la couverture des cultures maraîchères. Enfin, dans l'arrondissement forestier de M. Cherbuin, on a paillé 4 ha de coupes forestières pour lutter contre leur envahissement par la ronce.

Les essais de compostage de 1985 par contre ont été interrompus. Cette tourbe de Bas Marais était excellente mais son prix trop élevé pour concurrencer celui de la tourbe importée.

En raison du coût du transport, le 70% de la paille est livrée sur Vaud, et le 20% sur Neuchâtel. Mais compte tenu de leur structure, certains vignobles (le Vully par exemple) se prêtent mal à l'usage de grandes balles. Pour y pallier, les agriculteurs fournissent des bottes carrées standard.

REDACTION *M. ANTONIAZZA*

REALISATION *F. ROLLIER*
J.-C. BECK

Le journal des grèves est tiré à 4000 exemplaires et adressé gratuitement à ses lecteurs.

GRANDE-CARIÇAIE
GROUPE D'ETUDE
ET DE GESTION

Champ-Pittet
1400 Cheseaux-Noréaz

Tél. 024/23.13.41

Agriculteurs, **V**iticulteurs !

Paille des marais

Chaque année l'000 tonnes de paille sont produites dans la Grande Cariçaie.

En bottes standard sèches et en balles rondes, pour la litière et la couverture du sol.

Plusieurs parcelles à faucher en août-septembre de chaque année.

Fauchage par les agriculteurs

Les prairies à petites laiches (env. 150 ha) peuvent être entretenues avec un équipement agricole normal : leur végétation est basse, peu productive et leurs sols, généralement sablonneux, sont dépourvus de dépressions inondées en été.

Bon an mal an, une quinzaine de parcelles sont fauchées entre Portalban et Cudrefin, soit une trentaine d'hectares en tout. L'entretien est organisé sur un rythme biennal; ainsi, 50% au moins des surfaces restent disponibles pour la reproduction de la faune.

Pour des raisons biologiques, la période des foins n'est autorisée qu'à partir de fin juillet mais intervient surtout entre mi-août et fin septembre. Le séchage de la litière au sol constitue l'étape délicate du processus. Il suffit d'un peu de mauvais temps pour que la paille perde de sa valeur ou ne puisse plus être bottelée. Même dégradée, elle doit être évacuée : c'est la raison principale pour laquelle on la fauche.

Autrefois, la production de litière de marais était une activité régulière de l'agriculture locale. Elle a perdu de son intérêt dans les années 60. Seuls un ou deux agriculteurs, fins connaisseurs de "leurs marais", comme M. J. Burla de Cudrefin ont continué spontanément à les faucher. Leur contribution est précieuse, mais elle se limite à quelques secteurs favorables. Ailleurs, il a fallu avoir recours à des subventions. En plus de la paille, l'agriculteur reçoit Fr. 700.- par hectare.

Pesant chacune de 15 à 20 kg, les bottes carrées servent parfois de litière, comme dans la ferme de M. Burla, mais pour la plupart, elles sont utilisées pour le paillage des vignobles en forte pente et en plantations serrées, où l'usage des balles rondes est exclu.

PP 1400 Yverdon 1

Photographies de fond : Office fédéral de topographie